

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2023 A 17H00

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 3

Suffrages exprimés : 13

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de la convocation :

3 avril 2023

Délibération affichée en mairie

le : 19 avril 2023

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 19 avril 2023

Accusé réception reçu

le :

L'an deux mil vingt-trois, le huit avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Marie-Françoise MASSEI, Antoine ANTONA, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Patrick RINIERI, Hélène AUBRY, Simon FIDELI

Absents :

Lucette AMARO-CAPITAO (procuration à Pascal LECCIA), Barbara CASINI, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Paul BERNARDI)

Secrétaire de séance : Paul BERNARDI

Délibération n°002-008-2023 : Subventions versées aux associations 2023

Diverses associations ont sollicité une aide financière de la Commune. Le Maire propose de verser une subvention à certaines d'entre elles, comme suit :

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	Subvention aux associations	Subvention 2023	ASFC	Association	4 000,00
6574	Subvention aux associations	Subvention 2023	Cauro Judo Ju-Jitsu	Association	500,00
6574	Subvention aux associations	Subvention 2023	INSEME	Association	500,00
6574	Subvention aux associations	Subvention 2023	Les Restos du Coeur	Association	500,00
6574	Subvention aux associations	Subvention 2023	Ligue contre le Cancer	Association	500,00

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 12 voix pour et 1 abstention,

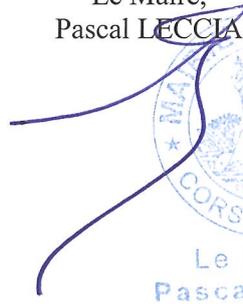
- **VALIDE** les subventions versées aux associations pour l'exercice 2023, telles que présentées
- **PREVOIT** d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2023

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pascal LECCIA



MAIRIE DE CAURO
CORSE DU SUD
Le MAIRE
Pascal LECCIA